

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 8 décembre 2022

Rencontre avec l'adjointe de la Défenseure des droits chargée de la lutte contre les discriminations à la Faculté de droit de l'Université Grenoble Alpes

La Faculté de droit de l'Université Grenoble Alpes (UGA) recevra mardi 13 décembre 2022, de 11h à 12h, Mme George Pau-Langevin, adjointe de la Défenseure des droits chargée de la lutte contre les discriminations. Cette rencontre est organisée dans le cadre du « projet de consultation juridique sur les discriminations » porté par Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec la Clinique juridique en droit des libertés de la Faculté de droit, le Barreau de Grenoble et la Régie de quartier Villeneuve - Village Olympique.

Pour soutenir les personnes souhaitant connaître et/ou faire valoir leur droit à la non-discrimination, une **consultation juridique** a été organisée par Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec la **Clinique juridique en droits des libertés de la Faculté de droit de l'UGA**, l'**Institut des droits de l'Homme du barreau de Grenoble** et l'**association Régie de quartier Villeneuve - Village olympique**. Cette consultation vise à fédérer les acteurs du réseau en vue d'un meilleur repérage des discriminations pour améliorer l'accès aux droits. La consultation juridique se déroule dans les locaux de la Régie de quartier Villeneuve – Village olympique chaque dernier jeudi du mois. Elle est ouverte à toute personne qui pense être discriminée ou pense être témoin d'une situation à caractère discriminatoire.

La Rencontre du 13/12/22

Lors de la Rencontre organisée à la Faculté de droit de l'UGA, pour présenter le projet de consultation juridique sur les discriminations, **Monsieur Jean-Christophe Videlin**, Doyen de la Faculté, accueillera Mme **George Pau-Langevin**, adjointe de la Défenseure des droits chargée de la lutte contre les discriminations. Seront présents à leurs côtés **Monsieur Christophe Ferrari**, président de Grenoble Alpes Métropole, **Mesdames la professeure Anca Ailincai**, directrice de la clinique juridique en droit des libertés, et **Julie Arroyo**, maître de conférences, responsable du projet « consultation juridique sur les discriminations ».

Des membres des quatre organisations partenaires participeront aux échanges, notamment : **M. Malik Allam**, directeur du développement social, Pôle de la cohésion sociale à Grenoble Alpes Métropole ; **Mme Sophie Ebermeyer**, chargée de mission Egalité lutte contre les discriminations, Pôle cohésion sociale à Grenoble Alpes Métropole ; **Mme Madeleine Bougnoux**, directrice du Développement Social et Territorial à la Ville de Grenoble ; **Maître Myriam Matari**, avocate au barreau de Lyon, formatrice accompagnant la Cellule de veille et d'action du réseau Partenaires-Egalité ; **Maître Armand Samba-Sambeligue**, président de l'Institut des droits de l'Homme du barreau de Grenoble ; **Maître Albane Miran**, avocate au barreau de Grenoble, référente de la consultation juridique pour le barreau ; **M. Nicolas Duport**, co-président de la Régie de quartier Villeneuve - Village Olympique, **Mme Christine Rey**, directrice adjointe de la Régie de quartier Villeneuve - Village Olympique et **Mme Jouda Bardj**, chargée de mission médiation cadre de vie citoyenneté de la Régie de quartier Villeneuve - Village Olympique.

La Clinique juridique en droit des libertés de la Faculté de droit de l'Université Grenoble Alpes

La Clinique juridique en droit des libertés a été lancée en janvier 2018, grâce à un soutien de l'**Initiative d'Excellence (Idex) Univ. Grenoble Alpes**, sous l'impulsion et la coordination de la **Professeure Anca Ailincai**. Elle est désormais soutenue financièrement et administrativement par la Faculté de droit. Il s'agit d'un **dispositif pédagogique et social**. Sous l'angle pédagogique, le projet vise à favoriser la réussite professionnelle des étudiantes et étudiants en consolidant leur formation grâce à des méthodes pédagogiques innovantes et professionnalisantes (travail sur des cas réels, en vue de l'élaboration de diagnostics juridiques adaptés). Sur le plan social, la clinique contribue à l'accès au droit des particuliers, notamment dans l'agglomération grenobloise, dans une perspective de démocratisation du savoir juridique et de facilitation de l'accès au droit. La clinique contribue ainsi à placer l'Université au cœur de la cité, en amenant les étudiantes et étudiants à mettre leurs connaissances au service des personnes en difficulté, tout en tissant des liens étroits avec les différents acteurs locaux, élus ou professionnels du monde juridique et social.

Pour mettre en œuvre la Clinique juridique, des **partenariats** ont été établis avec plusieurs collectivités et organismes, dont **Grenoble Alpes Métropole**, la **Ville de Grenoble**, l'**Institut des droits de l'Homme (IDH) du barreau de Grenoble**, l'**Alliance des avocats pour les droits de l'Homme (AADH)**, l'**Agence universitaire de la Francophonie (AUF)**.

Engagement de la Clinique juridique en droit des libertés dans le dispositif de consultation juridique sur les discriminations porté par Grenoble Alpes Métropole

La mission Egalité - lutte contre les discriminations (LCD) de Grenoble Alpes Métropole coordonne le plan de LCD de la Métropole, qui

englobe deux dispositifs visant à lutter contre les discriminations par une approche tantôt collective, tantôt individuelle. Ces dispositifs sont déployés avec le **réseau partenaires Egalité**, réunissant environ 40 acteurs du bassin métropolitain, qui s'est construit depuis son origine en 2016 en lien étroit avec le Défenseur des droits. Parmi ces acteurs, ceux considérés comme des intermédiaires de l'accès aux droits constituent la **Cellule de veille et d'actions** (CVA) destinée à lutter contre les discriminations dans les politiques publiques par le repérage, l'orientation des personnes, et le traitement collectif des discriminations au niveau professionnel. Ce dispositif est complété par une consultation juridique, qui vise à identifier et prendre en charge les situations individuelles de discrimination selon une approche partenariale.

Informations pratiques

Mardi 13 décembre 2022, à 11h

Faculté de droit de Grenoble, salle de conférences Gustave Peiser (Aile A – 2^{ème} étage)

Domaine universitaire, 1133 rue des résidences, 38400 Saint-Martin-d'Hères

À PROPOS

La Faculté de droit de Grenoble

La Faculté de droit compte **4 700 étudiants** regroupés sur les campus de Grenoble et Valence Drôme-Ardèche. Elle offre de nombreuses possibilités d'orientation avec **35 formations** proposées dont 4 parcours de licence, 17 parcours de master, 8 diplômes d'université et 4 préparations aux concours et examens.

Bicentenaire, la Faculté de droit de Grenoble est parfaitement intégrée dans un environnement professionnel garant de nombreux débouchés pour ses étudiantes et étudiants. Elle inscrit son avenir à travers quatre axes de développement : renforcer son réseau professionnel ; approfondir ses relations internationales ; étendre l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes ; et favoriser la synergie entre la formation et la recherche.

<https://droit.univ-grenoble-alpes.fr/>

L'Université Grenoble Alpes – UGA

Dans le top 150 des meilleures universités mondiales du classement de Shanghai, créée sur son territoire, pluridisciplinaire et ouverte à l'international, l'UGA fait partie des 8 universités françaises labellisées initiatives d'excellence (IDEX). Depuis 2020, l'UGA intègre 3 établissements-composantes Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management-UGA, Science Po Grenoble-UGA, Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble ENSAG-UGA et de 3 composantes académiques Faculté des sciences-UGA, Ecole universitaire de technologie-UGA, Faculté Humanités, santé, sport, sociétés-UGA.

59 000 étudiants dont 10 000 étudiants internationaux et 2 900 doctorants, et plus de 7 700 personnels se répartissent sur plusieurs campus de Grenoble et Valence principalement. Les organismes nationaux de recherche CEA, CNRS, Inria et Inserm sont associés encore plus étroitement à l'Université Grenoble Alpes pour développer une politique commune en recherche et valorisation à l'échelle internationale. Les relations avec l'INRAE, l'IRD et le CHU Grenoble Alpes sont également favorisées.

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>

Contacts presse

Muriel Jakobiak-Fontana

Directrice adjointe communication - Université Grenoble Alpes

muriel.jakobiak@univ-grenoble-alpes.fr

Tél : 04 76 51 44 98 / mob : 06 71 06 92 26

Justine Carod

Chargée de communication – Faculté de droit de Grenoble

justine.carod@univ-grenoble-alpes.fr

Tél : 04 76 74 32 04

Thibaud Fréchet

Réfèrent presse – Grenoble Alpes Métropole

thibaud.frechet@grenoblealpesmetropole.fr

Tél : 06 31 93 50 63